

## Abattage des arbres par une tierce personne

Par Belle3363, le 29/01/2011 à 19:25

Bonjour,

Je dois couper des arbres sur ma propriété. J'ai trouvé sur le bon coin quelqu'un qui se propose de les couper contre 50/50 du bois. Je voudrais savoir en cas d'accident qui est responsable. Merci